

CHAIB BOUNOUA [*]

Une lecture critique du secteur informel dans les pays du tiers-monde

Le point de départ de l'analyse du secteur informel dans les pays du tiers-monde, est sans conteste, les études entreprises par le BIT [**] [1]-, à la fin des années soixante. Ces études s'inscrivant dans le cadre du programme mondial de l'emploi, ont tenté d'appréhender ce phénomène, pour mettre en lumière son impact sur le plan de l'emploi et des revenus.

A ce titre, les analyses dualistes (W. A. LEWIS [2], D. W. JORGENSON [3], et J. F. REI G. RANIS [4]), ont servi de base aux études du BIT, qui au lieu de voir dans l'analyse classique d'une économie sous-développée, l'opposition d'un secteur moderne/urbain/industriel/ et d'un secteur traditionnel/rural/agricole/, ont montré l'existence d'un secteur intermédiaire. Ils ont en effet fait la constatation suivante : alors que la population urbaine, notamment dans les grandes villes, a crû rapidement au cours de ces dernières années, le chômage apparent ou déguisé n'a pas augmenté autant que le laissait supposer cette croissance. Et fait plus important encore, une bonne partie de cette augmentation de la main-d'oeuvre urbaine est absorbée, non pas dans la grande industrie organisée ou le secteur des Services, mais dans des activités de très petites tailles réunies sous l'appellation du secteur informel.

Dans cet ordre d'idées, les enquêtes réalisées par le BIT, ont montré que le secteur informel représentait dans la plupart des villes du tiers-monde entre 20 et 30 % des emplois.

Il est apparu ainsi que ce secteur appelé aussi "secteur non structuré" jouait un rôle primordial dans l'absorption de cette main-d'oeuvre migrante et ce qui expliquait en partie l'absence de l'augmentation du chômage.

Depuis lors, plusieurs travaux ont été consacrés à la question du secteur informel, dans les économies sous-développées. Et le débat autour de cette question, va être conduit par deux grands courants :

- le courant dualiste ;
- le courant fonctionnaliste.

Le premier courant va soutenir l'idée de promotion de ce secteur, en arguant de sa capacité à créer des emplois et à générer des revenus.

Le second courant, tout en niant cette dynamique propre au secteur informel, va montrer que celui-ci est une survivance d'une structure productive précapitaliste subordonnée et soumise au secteur capitaliste.

Cela dit, signalons que nous n'allons pas reprendre tous ces débats en détail, mais en exposer seulement les éléments essentiels. Car notre préoccupation dans cette étude est de voir comment ces deux courants présentent le secteur informel.

1. LE COURANT DUALISTE

Dans les thèses dualistes, on se base sur un système de critères pour repérer et définir les activités économiques appartenant au domaine de l'économie informelle. Les études du BIT ont été les premières à proposer un ensemble de critères dans cette direction. Ainsi, les unités de production recensées à ce niveau ont les caractéristiques suivantes :

- on peut facilement les exercer,
- elles reposent sur l'utilisation de ressources locales,
- les entreprises sont familiales,
- l'échelle des opérations est limitée,
- l'intensité de la main-d'oeuvre est forte et les techniques sont adaptées,
- les qualifications sont acquises en dehors du système de l'enseignement régulier,
- les marchés sont libres et concurrentiels.

L'abondance des travaux qui vont suivre et la diversité des aspects auxquels se sont intéressés les recherches ont multiplié le système de repérage.

A) Un système de repérage varié :

Certains auteurs vont ainsi insister, selon leurs objectifs d'études sur tel ou tel aspect d'informalité relatif à l'organisation des activités.

HART[5] va mettre l'accent sur leur caractère illégal, MAZUMDAR[6] sur l'inexistence d'une protection sociale, tandis que WEEKS[7] sur le caractère concurrentiel des marchés.

Dans le même sens, et pour nous montrer le caractère souvent contradictoire et empirique du système de repérage des dits travaux, B. LAUTIER[8], nous propose une batterie de critères complexes caractérisant le secteur informel.

- "1- Emploi dans des unités de petite taille (moins de 5 ou 10 employés).
- 2- Absence de réglementation gouvernementale du fonctionnement de l'activité.
- 3- Participation des membres de la famille de celui qui dirige l'unité.
- 4- Horaires et jours de fonctionnement peu rigides.
- 5- Installations d'apparence peu solides, semi-permanentes,

temporaires ou mobiles.

6- Usage faible ou nul d'électricité.

7- Pas de participation au système de crédit régulier.

8- Vente directe dans la majorité des cas au consommateur.

9- Bas niveau d'instruction des membres de l'unité de production.

10- Absence d'équipements sophistiqués, peu d'usage de force motrice.

11- Pas de standardisation du produit, absence de licence (en particulier dans la construction).

12- Vente de biens en seconde main et recyclage des produits.

13- Préparation d'aliments sans observation des règlements sanitaires.

14- Bas prix des biens et services.

15- Le recours aux ressources locales.

16- La faiblesse des barrières à l'entrée.

17- L'absence de réglementation des marchés.

18- La faiblesse de la productivité.

19- L'absence de sécurité sociale.

20- Le salaire inférieur au minimum légal.

21- Instabilité des revenus".

La liste des activités est encore longue note-t-il "dans le rapport sur Ouagadougou, on en trouve 91 et si on met en parallèle les différentes listes qu'on trouve concernant l'Afrique seulement, il y en a plus de 200".

B) Quelques critiques à propos du système de repérage :

Ainsi les critères proposés sont très hétérogènes et contradictoires. Si certains sont parfois spécifiques à certaines activités (bâtiment, alimentation...), d'autres sont très généraux, notamment ceux ayant trait à la réglementation, à la taille, à la main-d'oeuvre employée, au prix, à la technique...." le point commun de ces critères est qu'ils sont tous vus en négatif d'un secteur formel, plus ou moins mythique qui réunirait les unités de production de grande taille, avec main-d'oeuvre éduquée, prix élevés, observation, technique sophistiquée, recours au crédit"[\[8\]](#).

Certains critères sont souvent utilisés pour caractériser des situations qui ne renvoient pas toujours à la réalité du secteur informel, par exemple, la notion d'illégalité n'a pas la même connotation selon qu'on l'utilise pour rendre compte du non respect de la législation du travail, ou bien de la vente des stupéfiants.

D'autres critères utilisés ne reposent sur aucune observation empirique et ils ne sont jamais démontrés, comme la faiblesse des salaires, l'absence de travail stable.

En raison de ces critiques qu'on vient de voir, la définition du secteur informel est très difficile à faire, et quand elle est tentée, elle est loin d'être rigoureuse. Ce n'est pas un hasard si depuis les recherches entamées sur le secteur informel, plusieurs expressions se sont relayées pour définir le secteur informel : formel/informel [HART\[5\]](#) ; structuré/non-structuré [WEEKS\[7\]](#) ; moderne/traditionnel [BUGNICOURT\[10\]](#), [LACHAUD\[11\]](#) ; circuit supérieur/circuit inférieur

SANTOS[12] ; économie d'entreprise/économie de bazar
GEERTZ[13].

Ainsi derrière le problème de terminologie se pose le problème de méthodologie. A ce propos, il n'y a qu'à voir les controverses engagées autour de ce problème par HUGON/MORICE/LACHAUD[14].

En poussant plus loin l'étude du secteur informel, les travaux intéressants entrepris par P. HUGON[15] 1980, nous montrent l'hétérogénéité des activités collectives, qu'on peut trouver au sein du secteur informel. Dans ce sens, il nous fait remarquer que la diversité des activités va à l'encontre d'une certaine unité apparente du secteur informel" quant aux critères d'organisation non-capitalistes du travail à l'échelle des activités ou à la monétarisation des biens et services".

C) La diversité des activités dans le secteur informel :

On peut distinguer en effet :

- les prestations de services ;
- la petite production marchande ;
- les activités de commerce et de transport.

1 – Les prestations de services :

Le service peut concerner aussi bien les personnes (services personnels) que les choses (services matériels).

Dans la première catégorie font partie : les employés de maison, les jardiniers, les gardiens, les cireurs de chaussures... Les services rendus se substituent soit à des biens durables trop chers (moyens de transport, machine à laver...), soit à des services domestiques et sociaux (coiffeur, écrivain...). L'importance de ces services est liée à l'inégale répartition des revenus, à la faiblesse des revenus issus du travail, et à l'absence d'une politique sociale de l'Etat...

Tandis que dans la seconde catégorie (les services matériels), on retrouve : les plombiers, les électriciens, les réparateurs, etc... Ces services sont liés aux stocks de biens de consommation durables, ou de biens d'équipement. Les barrières à l'entrée sont importantes dans ces activités. Elles exigent soit une qualification, soit un minimum de capital. Cependant, les revenus tirés de ces activités restent très faibles et sont relativement supérieurs à ceux des services personnels.

2- La petite production marchande :

On peut relever trois formes d'organisation de la production :

a) La transformation des produits de récupération :

(Ustensiles, vêtements, jouets, caisses, bidons,...). Ces activités s'adressent principalement aux gens à faible revenu, notamment les nouveaux migrants des villes qui ne peuvent acheter ces biens en raison de leur extrême pauvreté.

b) L'artisanat de production :

L'accès à cette activité nécessite au départ un minimum de capital, une qualification professionnelle, la disponibilité d'un local fixe. Ces activités se caractérisent par une absence de recours aux crédits officiels. L'essentiel des fonds provient soit des salariés, épargne sur prêt, ou de dons du milieu familial.

Pour leurs besoins en matières premières, les artisans s'approvisionnent auprès du secteur industriel, ou des circuits commerciaux (nationaux ou internationaux). Ils peuvent également s'adresser, soit à des grossistes, soit à des détaillants ou dans certains cas aux marchés d'occasion. Les revenus tirés de ces activités couvrent généralement le coût de production, mais il est souvent constaté des disparitions des unités, à cause de la très forte concurrence nationale ou internationale. Les unités qui restent ne doivent leur survie qu'en exploitant intensément une main-d'oeuvre (apprentis, aides familiaux) recrutée souvent dans le cadre familial ou ethnique, réalisant ainsi une forte productivité.

c) La sous-traitance et le tacheronnage :

Il s'agit de travailleurs à domicile, sous-traitants industriels, tacherons de bâtiments, sous-traitants commerciaux. Ils sont pour la plupart des producteurs indépendants, placés en cours ou à la fin d'une filière de production. Ils sont dans la situation de quasi-salariés.

3- Le petit commerce et le transport :

– Le petit commerce :

Cette activité consiste à faire circuler des produits finis et les acheminer jusqu'aux acheteurs. Elle concerne surtout le commerce de micro détail. On recense dans cette activité plusieurs sortes de vendeurs (les colporteurs, les vendeurs ambulants, les marchands à la sauvette, les démarcheurs, les vendeurs à l'étal, les boutiquiers de détail...).

a) Les vendeurs ambulants :

Travaillent sans local fixe et échappent totalement au fisc. Les produits commercialisés se vendent à l'unité et proviennent souvent de la contrebande, du vol ou du recel. Les revenus tirés de ces activités sont faibles.

b) Les vendeurs à l'étal :

Ils ont un emplacement fixe sur les marchés périodiques ou permanents. Leur fonction principale consiste, comme les vendeurs ambulants, à commercialiser les produits.

c) Les boutiquiers :

A la différence des deux autres, ont un local fixe et leur commerce est plus ou moins spécialisé (épicerie, friperie, quincaillerie...).

L'existence de ces petits commerces répond à la nécessité de satisfaire une demande à faible revenu, émanant de la population la plus pauvre.

– Le transport :

Cette activité englobe (les tireurs de pousse, les taxis, les vélomoteurs, les charrettes à chevaux, à boeufs), qui proposent l'acheminement des produits fragmentés ou le transport des individus à des prix inférieurs à ceux des transports mécanisés.

Le développement de cette activité s'explique par l'importance de la circulation urbaine, liée à la densité de la population et à l'élargissement des marchés.

En conclusion et au terme de cette description des activités informelles, qu'on peut recenser dans le secteur informel, la critique principale qu'on pourrait porter aux études sur le secteur informel et s'inscrivant dans le courant des analyses dualistes, est qu'en décomposant le secteur informel en activités non structurées modernes et en activités non structurées traditionnelles, elles se limitent souvent à l'étude des premières et évacuent de leur champ d'investigation les secondes, et cela pour des raisons diverses qu'on ne peut invoquer dans le cadre limité de cette étude.

La seconde critique qu'on pourrait ajouter est que ces activités considérées comme des activités non-capitalistes sont insérées dans une vision capitaliste et sont analysées comme telles.

Un autre courant s'inscrivant dans une perspective critique de la thèse dualiste, le courant fonctionnaliste, se propose non plus l'étude du secteur informel comme objet d'étude en soi, mais l'étude des relations entre le secteur capitaliste moderne et les diverses autres formes de production qui coexistent avec, au sein de l'économie moderne. Il ne s'agit plus ici de définir le secteur informel par les critères a priori, mais essayer de la définir par sa relation avec le secteur moderne. De ce fait, va être privilégiée l'analyse des activités urbaines soumises au secteur capitaliste moderne.

2. LE COURANT FONCTIONNALISTE

Pour les auteurs appartenant à ce courant, l'analyse du secteur informel va reposer sur deux points :

- la petite production marchande (P.P.M) ;
- la marginalité.

Le concept de PPM désigne les activités précapitalistes en situation de soumission au procès de valorisation du capital, tandis que celui de la marginalité fait référence à l'existence d'une population urbaine marginale, assimilée à une armée industrielle de réserve (les formes

latentes, stagnantes ou flottantes de la population relative de MARX, qualifiée par certains auteurs (MEILLASSOUX [16], FREYSSINET [18] ; MAIRE [17]) de fonctionnelle par rapport au mode de production capitaliste et de disfonctionnelle pour d'autres auteurs comme QUIJANO [19], IKONIKOFF et SIGAL [20]).

a) La petite production marchande :

1. Certains auteurs comme BOSE [21], vont développer une analyse du secteur informel en terme de conservation-soumission du travail au capital. Ils soutiennent l'idée que la PPM est une forme de production précapitaliste, dominée par le secteur moderne. Ce qui va permettre un transfert de valeur du secteur précapitaliste vers le secteur moderne. Dans ce raisonnement, la petite entreprise est en situation de soumission face à la grande entreprise, et le mécanisme de domination va consister à obliger la petite unité à s'approvisionner en matières premières à des prix toujours plus élevés et en raison d'une forte concurrence entre petits entrepreneurs et le secteur capitaliste moderne, ceux-ci seront contraints de vendre leurs produits à des prix toujours plus bas. Leur maintien sur le marché va dépendre essentiellement de l'exploitation de la force de travail (faible rémunération de la main-d'oeuvre, allongement de la journée de travail...)

Par ce mécanisme de réduction du prix de la force de travail, la PPM va permettre une meilleure valorisation du capital. Mais cette argumentation ne va pas au fond des choses puisque rien ne dit jusqu'où peuvent aller les mécanismes de domination de la grande entreprise sur la petite entreprise, en matière de baisse de salaire dans la PPM.

2. CLAUDE DE MIRAS [22], pour la Côte D'Ivoire et LEBRUN [23] pour Dakar, vont pousser plus loin l'analyse en procédant à une différenciation des petits producteurs : ceux dont les unités dégagent une plus-value et ceux dont les unités sont stagnantes, ne reproduisant que leur force de travail. Ils développent ainsi l'idée qu'il existe un processus de dissolution-conservation des petits producteurs dans le cadre du système dominant. Pour Claude De Miras, certains producteurs vont réaliser une accumulation, d'autres au contraire, vont être réduits à l'état de prolétarisation.

Que ce soit la thèse de l'articulation, ou la thèse de la conservation-soumission, la PPM apparaît comme une forme de production précapitaliste soumise au secteur moderne. Elle devient fonctionnelle par rapport au capital lorsqu'elle va permettre la reproduction de la force de travail à bas coût. Elle est dissoute lorsque les conditions de valorisation du capital deviennent intéressantes dans le cadre de l'exploitation capitaliste.

3. P. HUGON [24], récuse la conception des analyses en termes de conservation-soumission et considère les petites activités urbaines comme un phénomène de modernité et non de tradition. Il place le débat sur la PPM dans le cadre du processus de reproduction des

sociétés sous-développées. Il considère que ces activités jouent un rôle dans la reproduction des formations sociales sous-développées. Ainsi, la PPM se situe "au niveau intermédiaire des flux de l'échange, elle ne trouve sa signification que dans les relations qu'elle entretient avec la strate supérieure, lieu de concentration du pouvoir et de la richesse, l'Etat, le capital, l'univers intégré à l'espace international, mais également avec le substrat inférieur, celui des unités domestiques, les individualités multiformes, univers du quotidien et du travail non marchand"[\[24\]](#).

C'est comme cela qu'est pensé le rôle des petites activités urbaines dans la reproduction des sociétés sous-développées : un rôle de complémentarité, de dépendance, de concurrence ou d'autonomie vis-à-vis du secteur capitaliste moderne, mais aussi des relations avec le substrat inférieur qui va leur permettre de résister, de s'adapter ou de se transformer. L'intervention de l'Etat - en fonction de sa tolérance ou répression - va déterminer les segments des marchés sur lesquels vont se développer les petites activités urbaines.

b) La marginalité :

Le concept de marginalité désigne l'exclusion d'une partie de la population du système dominant, à savoir l'accès à un statut social culturel, économique ou politique. Au delà des controverses que suscite l'utilisation du concept de marginalité, celui-ci fait référence à une situation dans laquelle se débattent en permanence les nouvelles populations migrantes des villes, venant à l'origine des campagnes et du phénomène du rejet qu'elles subissent de la société urbaine. En d'autres termes, cette marginalité s'explique dans le fonctionnement même du mode de production capitaliste dans les sociétés sous-développées. Car le système industriel mis en place ne peut absorber toute cette population paupérisée, en quête d'un emploi en ville. (P. SALAMA ; P. TISSIER[\[25\]](#)).

A partir de cette notion de marginalité plusieurs approches vont être développées dans l'optique de la fonctionnalité ou non de cette population, par rapport au processus d'accumulation du capital dans les économies sous-développées.

1. Certaines études sur la marginalité vont soutenir l'idée que dans le capitalisme périphérique, la population marginale va jouer le rôle d'une armée industrielle de réserve et permettrait ainsi "la régulation exogène" de l'emploi et des salaires dans le secteur capitaliste moderne.

Partant essentiellement des expériences brésiliennes, ces études sur la marginalité considèrent le secteur informel comme le "réceptacle" de vagues successives de main-d'oeuvre rejetée en zone rurale par le modèle d'industrialisation urbain et la croissance démographique.

Du fait du manque d'emploi productif dans le secteur moderne, cette émigration rurale vers les villes va se traduire par la misère, le sous-

emploi, la marginalité et le gonflement du secteur informel (SALAMA, et MATHIAS[27]).

2. Mais toutes ces idées vont être récusées par les expériences menées en Colombie dans le cadre de l'étude du secteur informel dans ce pays. L'expérience colombienne a en effet montré l'inexistence des liens entre exode rural et gonflement du secteur informel et refuté l'hypothèse du secteur informel comme régulateur du taux de salaire dans le secteur moderne (CASTANO, HEMAS, et SIERRA[9]).

3. Dans d'autres travaux inspirés des expériences africaines, certains auteurs comme C. MEILLASSOUX[16] A. MAIRE[17], FREYSSINET[18], vont montrer à côté de l'existence d'un prolétariat stable et intégré au mode de production capitaliste, l'existence d'une frange de population marginale assimilée à un sous-prolétariat qui va subir tout à la fois le rejet et l'acceptation du secteur moderne. Celle-ci identifiée à l'armée industrielle de réserve, va être fonctionnelle par rapport au mode de production capitaliste du moment que la reproduction de la force de travail est supportée par les structures non capitalistes, notamment le secteur domestique, précapitaliste, de subsistance, informel.

Dans cet ordre d'idées, les structures non capitalistes (secteur informel), vont avoir un rôle fonctionnel vis-à-vis du secteur capitaliste, en ce sens qu'elles fournissent à moindre coût des biens salariaux au marché capitaliste et assure la reproduction de la force de travail, rejetée temporairement ou définitivement du système dominant. A l'intérieur de cette population marginale, plusieurs catégories de travailleurs sont distinguées (travailleurs indépendants, aides familiaux, apprentis, travailleurs intermittents...)

Enfin, ce processus de rejet et d'absorption de cette population exclue du secteur moderne va agir sur la baisse des salaires dans le système dominant.

4. D'autres auteurs vont soutenir (QUIJANO[19], SIGAL et IKONIKOFF[20]), l'idée que la marginalité est disfonctionnelle par rapport au système dominant, c'est-à-dire que les nouveaux migrants rejetés du secteur capitaliste, ne peuvent être assimilés à l'armée industrielle de réserve et participer ainsi au processus d'accumulation du capital. Ils refusent ce concept, car celui-ci est selon eux utilisé par MARX dans un contexte spécifique à l'industrialisation des pays européens et par conséquent sa transposition dans l'analyse des économies sous-développées ne serait guère opératoire. Ils soutiennent au contraire que cette frange de population marginale exclue du secteur moderne devenant créatrice d'emplois et d'activités crée ses propres besoins au plan culturel, économique, spatial...

C'est ainsi qu'est expliqué le fonctionnement de cette marginalité qui en créant son monde à part en dehors du monde de production capitaliste, va fonctionner et se reproduire selon des normes spécifiques. De là est déduit le rôle afunctionnel de cette population marginale dans le processus d'accumulation du capital du système dominant.

5. Enfin d'autres auteurs comme GERRY[28], vont repousser cette analyse en termes de marginalité fonctionnelle ou afunctionnelle par rapport au mode de production capitaliste, car cette analyse selon cet auteur, en mettant l'accent sur l'homogénéité de la population marginale et de son caractère résiduel (absorption ou rejet) vis-à-vis du secteur dominant, aboutit à des conclusions simplistes : soit la fonctionnalité de cette population par rapport au mode de production, soit son disfonctionnement. D'où l'intérêt qu'il y a selon ce même auteur de déplacer le champ d'analyse, en partant non plus cette fois-ci de l'homogénéité de la population, mais en prenant en considération son hétérogénéité et de distinguer par là même les diverses catégories qui la composent. Car selon GERRY, il existe des distinctions fondamentales à faire, à l'intérieur de la force de travail dans les pays en voie de développement et à partir de là, il serait intéressant de voir de quelles manières "ces différentes fractions s'articulent au mode de production capitaliste dominant".

Analysant "les relations ambiguës" s'établissant entre la PPM, le capital industriel ou commercial, GERRY, montre l'existence de plusieurs statuts de la force de travail au sein des économies sous-développées. Ainsi, on peut trouver : les salariés directs, les travailleurs occasionnels, les salariés déguisés, les travailleurs parasites.

L'existence de ces différentes catégories de travailleurs au sein d'une économie sous-développée, nous explique GERRY, illustre bien les différentes soumissions du travail au capital. Cette soumission peut être réelle, intermittente... Partant de cela et suivant la participation de chaque force de travail -de chaque procès de production- dans lequel elle est insérée, elle devient fonctionnelle ou non par rapport au mode de production capttaliste.

CONCLUSION

La présentation des éléments du débat sur le secteur informel dans les pays du tiers monde, ne semble pas dégager à l'évidence un consensus sur les lois spécifiques de fonctionnement du secteur informel, comme on vient de le voir. Et ceci en raison de l'hétérogénéité des formes de productions urbaines. Celles-ci apparaissent comme complexes à analyser. De là, on déduit que les monographies ou les enquêtes qui ont tenté d'approcher le secteur informel, et qui ont proposé des éléments d'explication ne peuvent être généralisées et elles ne sont valables que dans le cadre analytique préétabli. De ce fait, bien des questions ne trouvent pas encore de réponses notamment celles qui s'interrogent sur la possibilité d'accumulation de la part des artisans. Dans ce sens, on retrouve le débat entre l'opposition du secteur informel involutif et le secteur informel évolutif. Ou bien celles qui s'interrogent sur la création d'emplois créés dans ce secteur et qui cherchent à déterminer le volume d'emplois créés et les catégories de travailleurs qui en font partie, ou encore celles qui posent la question des revenus distribués (quels sont les revenus des entrepreneurs, des travailleurs, des apprentis). Enfin celles qui posent avec pertinence le rôle des stratégies collectives qui enrôlent aussi bien le secteur officiel

que le secteur informel (stratégies des Etats, des firmes, ou des travailleurs).

Notes

- [*]** Enseignant à l'I.S.E. Université de TLEMCEM
- [**]** Bureau International du Travail.
- [1]** BIT "L'emploi, revenus et égalité -stratégie pour accroître l'emploi productif au Kenya" GENEVE 1974.
- [2]** LEWIS W. A. "Economic development with unlimited supplies of labor "Manchester School of Economics and Social Studies, Mai 1954.
- [3]** JORGENSON D. N. "the development of a dual economy" Economic journal 1961.
- [4]** REI J. F. et RANIS G. "Development of a labor surplus economy, theory and practice" Homewood Irwin, 1964.
- [5]** HART K. "Informal income opportunities and the structure of urban employment in Ghana" Journal of Modern African studies, vol II, Londres, Mars 1973.
- [6]** MAZUMDAR D. "The urban informel sector" JBRD, W. P n° 221, Juillet 1975.
- [7]** WEEKS J. "L'extension de l'emploi dans le secteur urbain de développement", Revue internationale du travail, vol III, n° 1, 1975.
- [8]** LAUTIER B. "Les formes de l'informel : problèmes de méthodes et hypothèses de recherches, à propos du secteur informel en Amérique Latine "Université de Picardie, Amiens 1985.
- [9]** CASTANO H. L., HEMAS L., SIERRA O. "L'emploi dans le secteur informel, le cas de la Colombie" in les économies non officielles, Ed. La découverte, 1984.
- [10]** BUGNICOURT, "Economie infra-urbaine et marginaux, quelques éléments pour une controverse" Dakar, IDEP 1973.
- [11]** LACHAUD J. "Les lois de fonctionnement du secteur informel : présentation d'un modèle" in Revue tiers-monde n° 82, 1980.

[12] SANTOS N. "L'espace partagé : les deux circuits de l'économie souterraine" M. Th. Guenin, Paris, 1975.

[13] GEERTZ, "Peddles and princes : social change and economic modernization in two indonesian town" university of Chicago.

[14] DEBLE I., HUGON P. (sous la direction), "Vivre et survivre dans les villes africaines" IEDES, Paris 1982.

[15] HUGON P. "Les petites activités marchandes dans les espaces urbains : essaie de typologie" in revue tiers-monde n° 82, 1980.

[16] MEILLASSOUX C. "Femmes, greniers et capitaux" Maspéro, Paris, 1975.

[17] MAIRE A. "Marginalité et conditions sociales du prolétariat urbain en Afrique" Cahier des études africaines, 81-83, XXI, 1-3.

[18] FREYSSINET J. "Méthodes d'analyses des structures de l'emploi en économie sous-développée" Grenoble, IREP, 1976.

[19] QUIJANO A. "La formation d'un univers marginal dans les villes d'Amérique latine" in Espaces et Sociétés, Impérialisme et urbanisation en Amérique latine, Juillet, 1971.

[20] IKONIKOFF H., SIGAL S. "Armée de réserve, marginalité et secteur informel" Revue tiers-monde, n° 82, 1980.

[21] BOSE A. N. "The urban informal sector in the Calcutta" BIT, 1974.

[22] DE MIRAS C. "Essai de définition du secteur de subsistance dans les branches de production à Abidjan" Revue tiers-monde, n° 82, 1980.

[23] LEBRUN, "Mécanismes de dissolution-conservation développement de l'artisanat et problème de l'éducation formation dans les zones urbaines de l'Afrique" Dakar, Breda, 1973.

[24] HUGON P. "Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital, peut-on dépasser le débat" Revue tiers-monde, n° 82, 1980.

[25] SALAMA P., P. TISSIER "L'industrialisation dans le sous-développement", Maspéro, n° 1982

[26] MATHIAS G., "Urbanisation et sous-développement, secteur informel et stratégie de survie" Revue critique

l'économie politique, n° 25, 1983.

[27] MATHIAS G., SALAMA P. "L'Etat surdéveloppé des métropoles au tiers-monde" Ed. la Découverte, Paris, 1983.

[28] GERRY C. "La petite production marchande ou salariat déguisé, quelques réflexions" Revue tiers-monde, n° 82, 1980.